

REPUBLIQUE DU RWANDA



MINISTRE DE LA JEUNESSE,
DE LA CULTURE ET DES SPORTS
B.P. 1044 Kigali

Tél.: 83525, 83531

Fax. : (250) 583518

E.mail : minicult@rwanda1.com

Kigali, le
N°

CONFERENCE MINISTERIELLE DE LA CONFEJES SUR LES CRENEAUX PORTEURS EN FAVEUR DES JEUNES POUR LES MICRO-ENTREPRISES

Un document sur le Rwanda

Novembre 2003

Table des
matières.....Pages

?

CHAPITRE I : .Cadre général

Contexte et justification de la conférence thématique

- ✓ La conférence ministérielle thématique qui se tient au Rwanda du 28 au 29 novembre 2003 est la première de notre décennie que la CONFEJES consacre à l'épineuse question du chômage des jeunes. Tous les Etats membres, ceux du sud comme ceux du nord, sont quotidiennement confrontés à cette question, d'où l'intérêt particulier que la conférence revêt .
- ✓ Hier comme aujourd'hui, la CONFEJES et ses Etats membres ont placé la question du chômage des jeunes comme un des principaux défis des politiques nationales de jeunesse, d'où en l'occurrence la mise en place, dans le volet *jeunesse* de la CONFEJES, de fonds d'insertion économique des jeunes destinés justement à créer des opportunités de revenus en faveur des jeunes.
- ✓ Pour cause, l'essor démographique galopante, la réduction toujours croissante d'espace vital terrien et la dégradation de l'environnement amoindrissent chaque jour davantage les opportunités de revenus dans le secteur primaire qui par le passé occupait la quasi totalité de nos jeunes souvent déscolarisés à l'âge précoce et condamnés à se trouver des créneaux de survie.
- ✓ L'identification et la diversification de créneaux porteurs aux micro-entreprises des jeunes fera justement l'objet de la présente conférence ministérielle thématique. Il s'agira, plus exactement, de faire un bref tour d'horizon sur la problématique de la question du chômage des jeunes, dans nos pays respectifs, la placer dans le contexte socio-politique et économique global de nos Etats, faire le point sur des approches de solution initiées dans le cadre de plans de lutte contre la pauvreté et de politiques nationales de jeunesse, échanger sur des opportunités à exploiter selon les nos potentialités spécifiques dans le souci d'amener les jeunes de nos pays à se créer de l'emploi et à faire face avec plus d'assurance aux défis de leur avenir et à celui de leurs nations. Il devrait se dégager de cette réflexion, entre pays membres

de la CONFEJES, un nouvel élan d'action et de synergie permettant de manière plus audacieuse, de guider les jeunes vers des horizons plus prometteurs en matière de bien-être.

Pour nos pays en développement dont les populations crouaissent encore sous le seuil de la pauvreté, un cadre pareil de réflexion revêt un caractère vital. A juste titre donc, le Rwanda qui a le privilège d'abriter les travaux de cette conférence ministérielle thématique en vertu des résolutions du sommet ministériel de Beyrouth de mars 2003, se félicite de cet événement. Pays au sortir de conflits armés d'un odieux génocide qui garde indélébiles ses traces, le Rwanda ne peut compter que sur sa jeunesse pour un meilleur avenir. Promouvoir le bien-être des jeunes, c'est sûrement investir pour cet avenir.

Cadre géographique et économique du Rwanda

Le Rwanda demeure de no jours l'un des pays les plus pauvres du monde. Son économie est essentiellement agricole ; plus de 92 ^{87%} pour cent de la population vivent d'une agriculture de subsistance. L'agriculture contribue pour 40 pour cent au PNB et à environ 90 pour cent ~~90 pour cent~~ des recettes d'exportations. Le secteur industriel en est encore à ses débuts et consiste en des usines qui surtout transforment des produits importés en produits importés à l'état semi-manufacturés. Les caractéristiques économiques du Rwanda découlent de l'histoire coloniale et post-coloniale du pays.

vérifier les chiffres des derniers recensements

Qu'est-ce que vous voulez dire ?

Aspects géographiques

Enclavé entre l'Uganda, le Burundi, la Tanzanie et la République Démocratique du Congo (RDC), le Rwanda est situé dans la partie centrale de l'Afrique de l'Est. Il a une superficie de 2,6 millions d'hectares dont 1,4 sont cultivables. Le pays est caractéristique par un terrain accidenté montagneux s'élevant à une hauteur moyenne de 1500 m au-dessus du niveau de la mer. Cette topographie a fait donner au Rwanda le nom 'Pays des Mille Collines'. Le pays s'étend

entre 1 et 3 degrés de latitude sud et 29 à 31 degrés de longitude Est et jouit ainsi d'un climat tropical de montagne.

La densité de la population par unité de terre cultivable atteint 9 habitants par hectare dans certaines régions du pays ; d'où la compétition pour les terres cultivables. Aujourd'hui, environ 80 pour cent des terres cultivables sont régulièrement cultivées et la dégradation du sol atteint des niveaux alarmants. Des régions importantes de forêts naturelles, des terres de bas-fond et de marais existent, mais ne sont pas exploitées de façon optimale.

- Aspects économiques

Le pays conserve ses caractéristiques économiques coloniales. Ni le régime civil ni le régime militaire post-coloniaux n'ayant pu modifier l'ordre économique trouvé en place en 1962. L'histoire économique du Rwanda peut ainsi se résumer comme suit :

- Durant la période pré coloniale, le Rwanda exportait des produits tel que le beurre de vache, les cuirs et peaux, les outils ménagers ainsi que le minéral de fer vers des régions voisines de la Tanzanie, de l'Uganda, du Congo et du Burundi. Ce ne fut plus le cas durant la phase coloniale.
- L'introduction de cultures de rapport et la dépendance d'une économie basée sur le café et le thé entraînant la réduction des terres disponibles pour la production alimentaire furent alors à l'ordre du jour
- En conséquence, durant cette période coercitive, les jeunes émigrèrent comme ouvriers agricoles vers les pays voisins où de grandes plantations leur assuraient des revenus et des économies leur permettant d'honorer leurs obligations familiales et de s'acquitter des impôts de l'Etat. Dans la période post coloniale, les Rwandais ont souffert de non-emploi et du sous-emploi et ce facteur demeure encore à l'aube du 21ème siècle.
- Aucun effort consistant n'a jamais consenti pour former les Rwandais et pour élever les niveaux de compétences

nécessaires au développement. Ceci s'est observé durant la période coloniale et durant la période post-coloniale. Le peu de gens instruits était formé pour faire partie de l'administration publique. Le niveau d'éducation au Rwanda est resté un des plus bas de l'Afrique subsaharienne tant qualitativement que quantitativement.

- Le manque d'investissement a conduit à la diminution de la productivité. L'agriculture extensive et le pastoralisme associés à la pression démographique ont concouru à entraîner la dégradation de l'environnement. Ce fait est aujourd'hui devenu un sérieux défi résultant des traditions du passé.
- Les régimes post-coloniaux, malgré l'évidence de la crise économique, n'ont pu modifier la structure coloniale de l'économie. Celle-ci est restée fondée sur l'exploitation du travail manuel et des matières premières pour le bénéfice et la croissance de l'économie métropolitaine. *à cause d'une structure de l'économie de l'Europe*

Les jeunes, la pauvreté et le chômage

Voici, tel que publiés par le Ministère Rwandais des Finances et de la Planification économique (FMI/ Revue de rapport du personnel de la Banque Mondiale - Indicateurs de Développement du Rwanda 2000), quelques indicateurs sociaux de base au cours de la dernière décennie.

*Il existe
de 2002*

Indicateur	1990	1996	1999
Population (millions)	6,879	6,167	8,109
Le PNB par habitant en USD	374	224	235
Espérance de vie (années)	53	46	49
Mortalité infantile (pour 1000)	120		124
Inscription aux primaires (% en âge de scolarité)	76,6	80,1	88
Indice de pauvreté (% des habitants)	47,5	71,1	69,3
Accès à l'eau potable (5 de la population)	49		44

Investissement intérieur brut (IIB)	14,6	15,8	18,0
Epargne intérieur brut (ENB)	6,00	3,96	4,88
Consommation privée	83,7	94,5	85,9
Inflation (indice des prix à la consommation)	9,1	9,33	-10,23
Réserves officielles brutes)	1,7	4,9	8,1
La dette impayée du PIB (%)	37,7	86,1	74,2

C'est dans cet environnement économique pour le moins austère que la jeunesse rwandaise évolue, situation que l'Etat Rwandais se doit de changer pour et avec la jeunesse. Mais de prime abord, quel serait le diagnostic réel de la situation des jeunes par rapport à la question du chômage et de la pauvreté qui nous préoccupe présentement ?

a. Un héritage précaire

Au Rwanda comme partout ailleurs, la majorité des jeunes vit à la campagne, ne compte que sur la terre et la propriété familiale comme source de revenu. Paradoxalement, l'essor démographique amoindrit l'accès aux terres. La dégradation progressive du sol et de l'environnement réduit la fertilité du sol et la production agricole. L'agriculture reste extensive et l'élevage encore traditionnel ; les moyens modernes production tardent à se répandre.

Ainsi, pour plus de 90% de la population vivant du secteur primaire, la production reste encore insuffisante pour la seule subsistance alimentaire, le pays connaît ^{quelque fois} encore des famines dans certaines régions et doit encore recourir à des aides alimentaires des populations du nord qui souvent n'exercent l'agriculture qu'à moins de 10 pour cent des producteurs.

Faute de pouvoir exploiter rationnellement et rentabiliser l'héritage ancestral, les jeunes à la campagne cèdent au fatalisme et s'aventurent en milieux urbains où, incapables de compétitivité sur le marché du travail, se contentent d'emplois dérisoires et ménagers si,

par désespoir, ils ne se livrent pas au banditisme et à la prostitution. Le phénomène d'exode rural constitue une lacune et un défi majeur à notre politique nationale en matière d'insertion économique des jeunes.

b. Les effets de la guerre et du génocide

* Le Rwanda connaît une jeunesse profondément éprouvée par la tragédie historique et fratricide de 1994 qui fit l'odieux record d'un million de morts et de lourdes pertes en infrastructures. *en tant que* A l'issue du génocide de 1994, le Rwanda connutorphelins,enfants chefs de ménage et Enfants non accompagnés selon les statistiques du Ministère des Affaires Sociales constituées en Ceci est un grand fardeau à pour la Nation. L'encadrement de cette jeunesse souvent traumatisée des horreurs vécues est un grand défi pour notre avenir.

*chiffres de
Vont de
recevoir*

c. D'évidentes lacunes technologiques

chiffres plus récents 2022
* En l'an 2000, le taux d'alphabétisation de notre population ne s'élève qu'à 49% avec les suivants indiquant le taux net d' enrôlement des jeunes à l'enseignement.

- Primaire : 72%
- Secondaire : 7%
- Supérieur : 1%

Ceci est un indicateur alarmant pour une Nation qui se veut moderne dans un monde en plein essor technologique, même si le Rwanda partage cette situation avec beaucoup d'autres pays africains.

L'accès limité de la jeunesse à l'enseignement et la formation professionnelle explique en bonne partie son exclusive dépendance au secteur primaire et son ouverture limitée à d'autres créneaux. L'économie reposant pour l'essentiel sur l'esprit d'entreprise et la modernisation des moyens de production, Il va sans dire qu'une jeunesse non formée et improductive est très peu adaptée aux impératifs de l'heure.

d. Des lacunes organisationnelles et décisionnelles

Notre passé récent est entaché d'une tare fondamentale en matière de politique de jeunesse. Par le passé, les décideurs politiques, plus soucieux de leurs intérêts que des droits fondamentaux des citoyens, ont pris la jeunesse comme instruments de propagande politique plutôt qu'un partenaire et interlocuteur au processus de prise de décisions et de gestion de la chose publique. Ceci explique à suffisance le rôle macabre joué par les jeunes dans l'exécution du génocide de 1994 perpétré sous la direction de l'Etat.

Il est illusoire d'imaginer que des plans d'appui à la jeunesse puissent trouver des réponses adéquates qui n'intègrent pas leurs positions et suggestions. La notion de pouvoirs décisionnelles des jeunes ne fait que naître au Rwanda. Leurs structures organisationnelles restent loin de réussir un lobby consistant auprès de bailleurs et de décideurs politiques. Et pour cause, les fonds d'insertion des jeunes ne font que voir le jour car les jeunes sont censés y jouer un rôle de premier plan.

La notion du « gender » est en vogue dans ce pays et le Rwanda passe pour un des pays modèles en la matière. L'intégration des jeunes filles dans les structures de leadership de la jeunesse reste à concrétiser.

CHAPITRE II . DES CRENEAUX PORTEURS POUR LES JEUNES EN MATIERE DE MICRO-ENTREPRISES

Nous allons ici essayer d'analyser dans le contexte rwandais quelques opportunités que les jeunes exploitent et pourraient exploiter pour se créer de l'emploi et ainsi résoudre le problème et de délinquance.

Evidemment, l'essentiel de cette analyse vise à sortir des schémas traditionnels et à imaginer des scénarios autres que l'élevage et l'agriculture traditionnels.

Il joue le rôle de plateforme des jeunes
à travers lequel les jeunes expriment
leurs idées et tentatives de solutions.

→ Il est tout de même important de souligner
ici la création en 1999 d'un
Conseil National de la jeunesse dont la structure
est décentralisée jusqu'au niveau de la plus
petite unités administrative (cellule du pays) (cellule)

L'expérience vécue jusqu'à ce jour montre que timidement mais visiblement, les groupements socio-économiques des jeunes s'ouvrent à une gamme de créneaux dans des domaines variés de l'économie nationale. Citons en quelques uns :

I. La petite industrie

(Centre de formation des jeunes)

- * Les jeunes formés dans les CFJ et ayant bénéficié d'autres formations
- * technique montent ici là de petite industrie où se fabriquent des produits de première nécessité dont se servent les ménages rwandais ; de l'huile à partir des avocats, des sacs à partir de bouchons de bouteille, des fauteuils, chaises ou tables à partir de cartons etc.....

2. Petit commerce

* Nos campagnes restent enclavées jusqu'aux sel de cuisine et aux ustensils de première nécessité.

A côté des centres urbains, les marchés n'existent qu'une journée par semaine et la population doit effectuer de longues distances pour s'approvisionner en biens. Le petit commerce d'articles ménagers de médicaments de base et de fertilisants permet de secourir la population en cas d'urgence.

Le transport des biens et des personnes est un défi majeur

3. Services communautaires

Des jeunes formés assurent de petites réparations artisanales en constructions, mécanique, menuiserie couture et autres services de dépannage.

Travaux de haute intensité de main d'œuvre (15-20) et

D'autres vont plus loin pour des cours du soir, l'apprentissage des langues, des services électroniques, d'autres liés aux nouvelles technologies de communication et à la promotion de l'entrepreneuriat.

? *→ Pourquoi ce paragraphe dans Services Communautaires?*

4
Construction *Travaux de haute intensité
de main d'œuvre*

Les jeunes sont très impliqués dans la construction d'infrastructure publiques, le ~~transport des biens et des personnes~~, la mobilisation sociale pour la santé et les activités d'intérêt public à revenu.

4. Mines et énergie

Le Rwanda ne dispose pas de beaucoup de ressources naturelles. Dans les régions aux sous-sols riches, les jeunes prospèrent dans l'exploitation des mines et énergies.

5. Culture, Sports et Loisirs

On connaît des jeunes talentueux qui se créent des revenus dans les clubs de danses et d'autres activités culturelles, artistiques, sportives et Ludiques matériel utilisé dans ces jeux constitue aussi une source de revenu vu que les besoins en culture, sports et loisirs relèvent du quotidien. Il est certain que l'analyse de créneaux porteurs pour la jeunesse du Rwanda est encore loin d'être systématique et exhaustive et que d'autres opportunités restent à exploiter. C'est justement le bien fondé du présent cadre d'échanges offert par la CONFEJES et qui permettra aux participant d'apprendre davantage les uns des autre. La longue expérience des fonds FIJ et FIJFMDs devrait en principe enrichir cette discussion.

CHAPITRE III: DE LA SITUATION D'ENCADREMENT DES JEUNES AU RWANDA ET DES PERSPECTIVES D'AVENIR

Bref historique du Ministère ayant la jeunesse dans ses attributions

Jusqu'au 21 février 1972, les questions de la jeunesse sont traitées au niveau d'un bureau puis d'une direction générale attachés au Ministère de la Famille et du Développement communautaire à défaut d'un département Ministériel compétent pour ces questions. De cette date à l'avènement de la Deuxième République, seul un Secrétariat d'Etat existe pour les Jeunes et les Sports. En fait un Ministère de la Jeunesse ne voit le jour, pour la première fois, qu'en août 1973.

La mission actuelle du Ministère

Dans le cadre du bien être social de la jeunesse en particulier et de la population rwandaise en général, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports a pour mission d'assurer l'encadrement de la jeunesse, la promotion du sport, la mémoire du génocide rwandais et la valorisation de la culture rwandaise.

Pour réaliser sa mission, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports doit assurer :

- La promotion des sports et loisirs ;
- La promotion de la culture rwandaise ;
- L'encadrement social, culturel et économique des jeunes ;
- La promotion et l'appui des structures organisationnelles des jeunes
- La promotion et le développement des institutions chargées de la mémoire.

A cet effet, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports se fonde sur les valeurs patriotiques, l'amour du travail, et le respect des valeurs humaines.

Vue d'ensemble et objectifs stratégiques clés

Vue d'ensemble

Les domaines de la jeunesse, de la culture et des sports relèvent du secteur de la valorisation des ressources humaines. C'est dans ce cadre que le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture focalise toutes ses actions autour de la valorisation de ces ressources humaines à travers 4 départements et 2 entités administratives autonomes sous sa tutelle.

Programmes et objectifs

Programme 1 : Planification et gestion des ressources.

Objectif : Assurer et améliorer l'efficacité et l'efficacité dans le fonctionnement du Ministère.

Programme 2 : Mobilisation des jeunes

Objectif : Assurer un bon encadrement social, culturel et économique des jeunes.

Programme 3 : Encadrement de la Jeunesse

Objectif : Encadrer les structures et les organisations des jeunes

Programme 4 : Promotion des sports et des loisirs.

Objectif : Promouvoir et développer les activités sportives et les loisirs.

Programme 5 : Promotion culturelle

Objectif : Promouvoir les valeurs, les institutions et les expressions de la culture rwandaise.

Programme 6 : Mémoire du génocide rwandais

Objectif : Préserver la mémoire du génocide rwandais

Programme 7 : Recherche, acquisition, conservation et valorisation de l'héritage national

Objectif : Promouvoir les arts et restaurer l'héritage national

Programme 8 : Traitement et Conservation des Archives Nationales

Objectif : Collecter, traiter et conserver les Archives Nationales

Programme 9 : Recherche et Conservation du Patrimoine Documentaire

Objectif : Promouvoir et coordonner les activités des unités documentaires.

Rôle du ministère dans la réduction de la pauvreté

Le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports a un rôle très important à jouer pour réduire la pauvreté des bénéficiaires de ses services, par l'encadrement des jeunes.

En effet, il s'est engagé à réaliser des programmes de sensibilisation aux jeunes pour l'amélioration de leurs conditions de vie à travers l'organisation des festivals et des camps de solidarité des jeunes. Ceux-ci leur permettent d'acquérir une ouverture d'esprit et des techniques nouvelles de production et ainsi tirer profit des ressources nationales disponibles.

Cet encadrement basé sur l'entrepreneurship permet aux jeunes de développer leurs capacités et leurs projets générateurs de revenus. Le nouveau Centre Régional des Jeunes de Kimisagara est appelé à jouer ce rôle : analyse des programmes nationaux socioéconomiques (ex: HIMO, CDF, Compétitivité et Innovation) pour développer des projets adaptés aux jeunes. Dans un cadre de partenariat avec la société civile, le Ministère jouera le rôle d'animateur dans ce centre.

Aussi le soutien est-il demandé aux instances de base et aux projets de développement de s'impliquer davantage et d'intégrer

Fonds de développement communautaire.

dans leurs interventions les activités socio-économiques des jeunes.

Evaluation des performances

Mobilisation des jeunes

- Un festival national de jeunes est organisé chaque année.
- Sept provinces disposent chacune d'un centre de formation sur la santé reproductive.
- Un Conseil National de la Jeunesse a été institué et les jeunes ont 2 représentants à l'Assemblée Nationale.
- Chaque District a un Vice Maire chargé de la Jeunesse.
- Un Centre Régional des Jeunes avec au moins 2 Centres Provinciaux sont opérationnels et offrent aux jeunes un lieu pour apprendre et se récréer.
- Les forums des Jeunes pour la lutte contre le Sida sont développés aux niveaux des provinces et des districts.

Promotion des sports

- Des fédérations sportives sont passées de 12 à 25.
- Une équipe de football a atteint les quarts de finales au niveau continental.
- Trois équipes nationales (Volleyball, Boxe, Athlétisme) se sont qualifiées pour la participation aux Jeux Africains 2003.
- Douze Centres Provinciaux de sport, culture et loisirs sont créés.

Les jeunes dans la prise de décisions

Soucieux de maximiser l'influence des jeunes auprès des organes de prise de décisions, le Gouvernement Rwandais a institué, depuis l'année 1998, des structures participatives des jeunes coiffées, au niveau national, par le Conseil National de la Jeunesse (CNJR) inscrit dans les clauses de la constitution adopté par le peuple rwandais au référendum du 26 août 2003 à une écrasante majorité. En vertu de

cette même constitution, les jeunes sont représentés, à travers le CNJR, par deux députés à l'Assemblée Nationale.

La nouvelle politique nationale de décentralisation veut que les projets de développement et de bien-être social soient planifiés à la base à travers ce qui est communément appelé « Comités de Développement Communautaires (C.D.C.) » élus par la population depuis la plus petite entité administrative du pays, au niveau des secteurs, districts et villes. C'est au niveau des CDC que les financements sont appelés à se négocier pour la construction d'infrastructures et la promotion du bien-être de la population.

Les structures du CNJR sont également élues depuis la cellule jusqu'au niveau national. A chaque niveau, le comité des jeunes est constitué de 12 jeunes leaders dirigés par un coordonnateur des SOJ (Structures Organisationnelles de la Jeunesse) . Ce coordonnateur siège, pour le compte de la jeunesse, à toutes les réunions de CDC pour y présenter et défendre les projets de la jeunesse. Dans cette vision, il est entendu que les jeunes disposent au Rwanda d'un précieux cadre de plaidoyer pour l'accès à des créneaux porteurs.

Nul doute que d'autres mécanismes de participation de la jeunesse aux décisions aient été essayés sous d'autres cieux sans pour autant améliorer leurs conditions de vie. Disposer d'une tribune d'expression est une chose, pouvoir y défendre efficacement ses intérêts est une autre chose. Souvent, les jeunes ne disposent pas d'aptitudes techniques minimales requises et de vision nécessaire pour initier et mettre en exécution des projets originaux qui leur soient vraiment rentables sur le marché.

Il est donc opportun qu'en pensant à la mise en place de fonds d'insertion économique des jeunes, nos politiques nationale de jeunesse se soucient de renforcer les capacités des jeunes en matière de leadership, la gestion et l'élaboration des projets et la recherche de financements. Il y a près de deux mois, la CONFEJES organisait à Kigali une formation du genre pour des leaders d'associations de jeunesse du Mali, du Tchad, du Cameroun et du Rwanda. De telles

initiatives sont à institutionnaliser, guides à l'appui , auprès d'associations et conseils des jeunes.

Notre souci au Rwanda, c'est d'aider les jeunes à véritablement devenir des agents et sujets du développement national en promouvant leurs conditions de vie et, pour le court et moyen termes, les jeunes figurent en lettre d'or à la vision 2020 de lutte contre la pauvreté.

Les jeunes dans la vision 2020 de lutte contre la pauvreté

A travers cette nouvelle vision de notre société, le Rwanda rêve d'une jeunesse reconnue comme étant le principal bénéficiaire et le moteur du développement socio-économique et culturel de la Nation (référence au plan stratégique du CNJR). Pour ce faire, il convient, tour à tour, de considérer les aspects suivants :

- Le renforcement du système d'éducation formelle
- La formation professionnelle et technique
- L'appui à l'entrepreneuriat et au mouvement associatif de la jeunesse et la sensibilisation des décideurs à leurs problèmes

a. Le renforcement du système éducatif formel

L'école formelle naît au Rwanda avec la colonisation. Jusqu'à la fin des années 80, l'essentiel du secteur de l'éducation formel est sous le contrôle du clergé catholique et l'Etat Rwandais n'y prend que des initiatives timides. En 1994, à l'avènement du Gouvernement d'Union Nationale, le Rwanda ne dispose que d'une Université Nationale laïque, d'un institut d'agriculture et d'élevage et d'une université privée adventiste.

chiffre de 2002 disponibles au NINEC.

De 1990 à 1999, le taux d'inscription des enfants à l'école primaire est passé de 76,6 à 88% et continue d'accroître. Selon la loi fondamentale, l'enseignement primaire au Rwanda est gratuit et obligatoire. Soucieux d'assurer une éducation élémentaire pour tous dans son nouveau mandat, le Gouvernement Rwandais entend mettre sur pied, dans les plus brefs délais, les facilités de base nécessaires pour la scolarisation de tous les enfants au primaire d'ici l'an 2010.

Chaque district du pays disposera, au minimum, en plus d'écoles secondaires existantes, d'un collège communal de l'Etat pouvant faciliter un accès facile des jeunes à l'enseignement secondaire.

Les acquis du Gouvernement d'Union Nationale en matière d'enseignement supérieur sont tels que cinq ans seulement après le

génocide de 1994, le Gouvernement Rwandais a produit plus de lauréats universitaires que l'Etat Rwandais n'en avait eu depuis l'indépendance de 1962. Les établissements supérieurs sont passés de 3 à 10 et quelques instituts spécialisés ont été créés à l'initiative du Gouvernement, notamment :

L'Institut Supérieur pédagogique (ISP).

Nous disons plus haut que le niveau d'éducation au Rwanda est resté, jusqu'à un passé très récent, parmi les plus bas d'Afrique. C'est que le Rwanda est longtemps resté confronté, non seulement à une gouvernance peu soucieuse de l'éducation de la jeunesse, mais aussi et surtout à un faible niveau d'enseignants qui ne pouvaient assurer un enseignement de qualité.

Pour parier à cette question, l'Etat vient d'instituer un Institut Supérieur Pédagogique qui permettra de former des enseignants du secondaire qualifiés pour les filières variées y compris l'animation sportive. Cet institut dispose, pour des enseignants déjà en formation au niveau d'établissements publics, d'un programme spécial de perfectionnement à distance destiné à élever le niveau de formation pour les enseignants non encore qualifiés.

« Kigali Institute of Science and Technology » (KIST)

Le KIST, institué en 1998, a la vocation principale de promouvoir au sein de la jeunesse les nouvelles technologies et les de les diffuser à travers le pays. L'Institut dispose d'une formation universitaire classique disposée pendant la journée et d'une formation du soir (avec cycle universitaire complet) dont peuvent bénéficier des fonctionnaires aspirant à un grade académique supérieur.

Il convient de signaler, avant de clore ce chapitre, que l'éducation au Rwanda est devenue bilingue depuis 1994, et que les nouveaux lauréats sont aptes à exercer leurs fonctions aussi bien en environnement francophone qu'en environnement anglophone. Cette richesse linguistique les rend plus compétitifs aux marchés du travail.

Conscients de la situation défavorisée de certains jeunes affectés par les événements sanglants de 1994 et soucieux de leur donner la chance d'accéder à un avenir meilleur, l'Etat Rwandais a créé des fonds d'appui à la scolarisation des jeunes en situation difficile :

- Fonds d'assistance aux Rescapés du Génocide (FARG)
- Fonds Communautaire d'appui à l'éducation
- Fonds du Ministère des Affaires Sociales d'Appui aux groupes vulnérables

Dans sa vision 2020, le Rwanda place l'éducation des jeunes aux priorités des priorités.

L'insertion économique par l'apprentissage des métiers

La guerre et le génocide de 1994 ont détruit l'économie du pays et paralysé les infrastructures socio-économiques. Après ces événements sanglants, le Gouvernement d'Union Nationale a élaboré un programme de réconciliation nationale et s'est engagé sur la voie de la réhabilitation économique. C'est dans ce cadre que le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et des Sports a entrepris la mise en application de la politique d'encadrement de la jeunesse rwandaise non scolarisée et déscolarisée par l'apprentissage des métiers et l'appui à l'entrepreneuriat des jeunes.

Cette politique vise à:

- Intégrer les jeunes dans les circuits de production
- Développer la main-d'œuvre qualifiée
- Créer de l'emploi dans le cadre de la lutte contre la pauvreté

Tous ces objectifs s'inscrivent dans le cadre de la formation, de l'appui à la production des jeunes et des relations avec les intervenants dans le domaine de l'encadrement des jeunes.

En ce qui concerne l'apprentissage des métiers dans les CFJ, la situation se présente comme suit :

- 21 CFJ opérationnels gérés par le Gouvernement
- 25 CFJ partenaires agréées par le Gouvernement.

A signales que les filières dans les CFJ sont autour de 18 dont :

Agri-Elevage, Artisanat, Coiffure et Esthétique, Couture, Cuisine et conservation des aliments, Electricité, Forge, Ferblanterie, Soudure, Mécanique automobile, Mécanique d'entretien, Menuiserie, Plomberie.

Ces filières sont choisies et adoptées en fonction des potentialités à exploiter et les besoins en emploi à satisfaire. Pour le programme suivi dans les CFJ , le Gouvernement rwandais représenté par le MIFOTRA a adopté l'application d'une formation pratique et de courte durée(1 an)

Ceci permet d'atteindre le double objectif à savoir la formation des jeunes qui ont eu l'occasion de mettre la main à la patte et la possibilité d'accueillir le plus de jeunes bénéficiaires de cette formation

Appui à l'entrepreneuriat de la jeunesse

L'Etat Rwandais et conscient que les créneaux porteurs pour les jeunes existent mais que le soutien au mouvement associatif de la jeunesse est à institutionnaliser. Durant les années 90, le Ministère en charge de la jeunesse était également responsable pour le soutien au mouvement associatif dans le pays même si cela n'impliquait pas nécessairement que ce soit les seuls jeunes qui soient ciblés.

Un fond « jeunesse » ne peut véritablement réussir qu'avec des structures de jeunesse bien organisée car le temps de penser pour les jeunes est déjà révolu. De plus, les Ministères en charge de la jeunesse, en collaboration avec les structures nationales des jeunes, doivent, pour la mise sur pied de ces fonds, organiser un lobby consistant auprès de bailleurs et décideurs politiques car souvent nos ministères ne disposent de ces fonds d'insertion des jeunes. A ce propos, vous direz certes autant que nous décevons souvent les

jeunes qui frappent quotidiennement aux portes des Ministères en attendant monts et merveilles pour leurs projets.

Il nous faut donc, dans le cadre des fonds d'appui au mouvement associatif des jeunes, arriver à créer une synergie d'action avec tous ceux qui interviennent dans le monde des micro-finances, de la formation, du développement communautaire afin de les amener à œuvrer de concert en faveur des jeunes entrepreneurs. C'est ce qu'il nous faut désormais entreprendre.

CHAPITRE IV. : DES MECANISMES, INSTITUTIONS DE FINANCEMENT ET DE LA CONFEJES

Au Rwanda bien des mécanismes existent pour le financement des projets de jeunesse même si ces mécanismes ne sont pas toujours connues des bénéficiaires.

1. Les agences onusiennes

Au Rwanda, les agences onusiennes au Rwanda interviennent activement dans des projets de développement et de réconciliation nationale et s'intéressent bien à la jeunesse. En l'occurrence, le Fonds des Nations Unies pour le développement (PNUD) a joué un rôle de premier plan dans le processus de mise sur pied du Conseil National Rwandais de la Jeunesse (CNJR) et de ses structures de base. L'UNICEF appui a constamment soutenu l'Etat Rwandais dans le réhabilitation des familles et des enfants éprouvés par la tragédie de 1994.

La Banque Mondiale et le FMI financent de grands projets d'appui au secteur rural dont pourraient richement profiter nos jeunes sur leurs collines.

Les plans et recommandations des rencontres mondiales onusiennes sur la jeunesse cependant permettre plus d'initiatives spécifiquement focalisés vers la pauvreté des jeunes

2. Les projets bilatéraux et multilatéraux de coopération

Les pays amis du Rwanda offrent eux aussi, souvent sous forme de dons, des opportunités précieuses en matière de lutte contre la pauvreté. Le MIJESPOC a connu, dans les moments difficiles qui ont précédé le génocide de 1994 des partenaires bien importants pour la relance des CFJ et l'accompagnement de leurs lauréats dans la création des micro-entreprises artisanaux : L'Allemagne, le Luxembourg et le Canada

Certains projets facilitent la population en lui octroyant des garanties d'accès aux crédits auprès des institutions financières

3. Les Banques et le secteur privé

Il existe des banques populaires au Rwanda disposant de branches au niveau le plus local. Ces banques octroient en principe des micro-crédits à la population pour de petits projets, souvent mieux que les grandes banques exigeant des conditions difficiles pour les crédits. La sensibilisation du secteur des banques permettrait d'exploiter des opportunités non encore explorées par les jeunes.

Le secteur privé peut appuyer, moyennant en retour des avantages promotionnels, quelques activités génératrices de revenus pour les jeunes.

4. Fonds de mutualité ; fonds de femmes

Les tontines et fonds de mutualités sont courants dans les groupements des jeunes et constituent la source de financement propre la plus usuelle.

Les femmes bénéficiant d'une sensibilité particulière de la part des bailleurs de fonds, les jeunes filles et femmes sont constamment sensibilisées pour initier des projets dans le cadre des fonds de femmes.

Voilà, en substance tracé un tableau de quelques mécanismes réels et potentiels de financements qui se proposent aux jeunes et que nous devrions davantage canaliser pour bien relever les défis que nous lance la question épineuse de la pauvreté des jeunes au Rwanda. Nous suggérons une vision originale des groupements des jeunes qui se limite de moins en moins au secteur primaire pour des raisons que nous avons expliquées plus haut et qu'il ne vaut point la peine de répéter. Certains projet d'appui découragent carrément les projets agricoles et les écartent de leurs domaine d'appui. Il s'agit notamment du Programme de promotion des petites et moyens entreprises rurales (PPPMER) qui œuvre sur la promotion de projets paysans non agricoles sur 4 provinces du pays.

Le présent cadre d'échanges permettra certainement de faire plus ample connaissance avec des expériences d'appui au mouvement associatif des jeunes que ce soit au Rwanda ou ailleurs, et de statuer de façon systématique sur l'implication des fonds de la CONFEJES dans le vécu quotidiens des groupements des jeunes.